

PRESIDENT DE LA COMMISSION

DES OFFICIELS

Michel TIBERI

- Missions :
 - Mise en application de la politique de la LLBB en matière de gestion des officiels
 - Donner les instructions relatives aux directives de la LLBB aux différents responsables (répartiteurs, formateurs, observateurs, arbitres...)
 - Représenter la Ligue aux réunions de zones ou de grande région pour un travail en commun avec le coordinateur arbitres de zone
 - Classement et formation des arbitres en lien avec la commission formation / organisation
 - Gérer les évènements exceptionnels au niveau arbitrage (ASG, OPEN, Coupes...) en lien avec le Président de la commission formation/organisation
 - Fédérer et animer le réseau des CDO des 4 départements
 - Préparer, gérer le budget de la CRO et valider les factures afférentes à la commission
 - Lien avec le Président de la commission Formation / Organisation pour la mise en place des évènements et des formations
 - Faire valider, par le Président de la commission formation/organisation les process de formation (organisation, contenu, méthode, lieux...)
 - Présenter en réunion de bureau et de CD le suivi de la charte des officiels, les tableaux d'assiduité des arbitres et de la caisse de péréquation
 - Assister aux séminaires CFO
 - Gérer l'équipe des observateurs et les observations
 - Co-responsabilité du travail de désignation des arbitres, des OTM, des observateurs en lien étroit avec les répartiteurs
 - Proposer au Président de la commission juridique les modifications réglementaires souhaitées
 - Nommer un administrateur de la page du site Internet et facebook
- Délégations :
 - Tout ce qui n'est pas explicitement décrit dans la délégation du bureau de début de saison sera notifié aux clubs par le Secrétaire Général
 - Tout ce qui a trait aux organisations et Formation sera sujet à double validation (formation/Organisation et CRO)
- Compte rendu :
 - En bureau, CD et AG